



Séance de formation virtuelle du printemps du SCFP-Ontario

Le samedi 5 mars 2022

De 12 h 00 à 16 h 00

DERNIER AVIS DE CONVOCATION

Frais d'inscription : 25,00 \$ par participant

Vous pouvez vous inscrire à un seul atelier puisque les ateliers se tiennent simultanément

<https://cupe.on.ca/fr/seance-de-formation-du-printemps-2022-du-scfp-ontario/>

Mot de passe: conference2022

Si vous avez besoin de traduction simultanée en français, d'interprétation en ASL, ou si vous avez d'autres besoins en matière d'accessibilité, veuillez remplir le formulaire d'inscription en ligne ou communiquer avec notre bureau au 905 739-9739.

CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AVANT LE 4 FÉVRIER 2022.

LA DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE EST LE VENDREDI 25 FÉVRIER.

DESCRIPTION DES ATELIERS

1. Accroître notre pouvoir au moment des élections (3 heures)

Il y aura, sous peu, des élections importantes! Le résultat de chaque élection aura une incidence sur les travailleurs, les services publics et les droits en matière d'égalité. Apprenez-en plus au sujet de la façon dont fonctionnent les élections, explorez les enjeux actuels et comment vous impliquer... un peu ou beaucoup! Nous pouvons faire une différence!

2. Introduction à la création d'alliances (3 heures)

Les participants apprendront comment créer une alliance dans leur vie personnelle, ainsi qu'au sein de leur section locale, de leur lieu de travail et de leur collectivité. Les participants exploreront les définitions, les principes et les applications d'une bonne alliance, et ils discuteront de sujets connexes comme la suprématie blanche, les privilèges, les zones de confort et les stratégies pour une action collective.

3. Contrer le racisme (3 heures)

Cet atelier en ligne couvre les différents aspects du racisme dans notre société et dans le milieu syndical, et le rôle que vous pouvez jouer pour le contrer.

4. Santé et sécurité, partie 2 (3 heures)

Cet atelier en ligne, en deux parties, sert d'introduction dans le monde de la santé et de la sécurité et explore différents concepts de base, comme :

- l'identification des dangers;
- la hiérarchie des mesures de contrôle;
- le rôle fondamental des comités de santé et de sécurité;
- les principes fondamentaux du droit de refus.

N.B. : Vous devez avoir complété la première partie pour participer à cet atelier. Lorsque vous aurez complété les deux parties, vous aurez rempli les exigences du prérequis et pourrez vous inscrire aux autres ateliers dans la Série de cours sur la santé et la sécurité.

5. Devoir de représentation (3 heures)

Dans cet atelier en ligne vous apprendrez les fondements de votre devoir de représenter les membres de votre section locale, les obligations légales de représentation juste et comment elles s'appliquent à votre convention collective et aux autres lois qui couvrent votre lieu de travail.

N.B. : Les personnes déléguées syndicales qui ont terminé le module Introduction pour les personnes déléguées syndicales peuvent recevoir un marquage dans leur passeport après avoir complété cet atelier.

6. Prendre des Notes (3 heures)

Pourquoi est-ce que je dois prendre des notes ? Quels types de notes devrais-je prendre ? Est-ce que mes notes sont privées ? Apprenez les réponses à des questions importantes comme celles-ci et pratiquez la prise de note au cours de cet atelier en ligne.

7. Travailler en équipe (3 heures)

Dans cet atelier en ligne, vous apprendrez au sujet :

- du leadership ;
- des approches diverses du leadership ;
- de l'harmonisation de vos styles de leadership ;
- du travail d'équipe ;
- du conflit ; et
- de comment gérer le conflit ensemble.

N.B. : Cet atelier est destiné aux membres du comité de négociations d'une section locale.

cf/SEPB 343